

NEWSLETTER ENFANCE – JEUNESSE 13 / 2017

Bonjour, nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.

Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 13 : la prise de paiement en mairie du 20 décembre / tarification 2018 / les garderies matins en accueil de loisirs / calendrier d'inscription 2018 / les mercredis récréatifs pour l'école du Sacré Cœur / les prochains centre et club ados / la bibliothèque 2018

Nous vous souhaitons avec un peu d'avance de très belles fêtes de fin d'année.

**** PRISE DE PAIEMENT - MERCREDI 20 DECEMBRE ****

En cette fin d'année, nous devons clôturer nos régies le mercredi 20 décembre. La prise de paiement à l'accueil de la mairie s'effectuera normalement, sauf pour le numéraire où l'agent ne pourra vous rendre la monnaie. Ainsi nous vous remercions de faire l'appoint si vous souhaitez régler en espèces ce jour-là.

**** AVIS D'IMPOSITION 2018 - rappel ****

Une nouvelle tarification sera applicable à compter du 01 janvier 2018 : <https://www.mairie-baisieux.fr/accueils-de-loisirs>

Prolongation : merci de bien vouloir nous déposer votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 de votre foyer pour le **20 décembre**. Ces derniers seront appliqués pour tous les services à compter du 01 janvier 2018. Sans enregistrement de ces derniers, la tarification sera par défaut la tranche 5.

Le service aux familles reste à votre disposition : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr ou au 06.72.26.79.74.

Pour rappel, le tarif basilien s'applique (sur présentation d'un justificatif) :

- aux enfants dont un des deux parents au moins réside sur la commune soit en charge du paiement du service
- aux enfants en famille d'accueil
- aux enfants scolarisés sur la commune

**** LES GARDERIES DE VOS ACCUEILS DE LOISIRS EVOLUENT ****

A compter du 01 janvier 2018, les garderies accueils de loisirs (mercredis récréatifs et vacances) se dérouleront en matinée de 7h30 à 9h (ancien horaire : 8h / 9h).

Un tarif unique pour les garderies sera dès lors appliqué, à savoir :

Tranche 1 : basiliens : 1 €09 – extérieurs : 2 €18

Tranche 2 : basiliens : 1 €60 – extérieurs : 3 €19

Tranche 3 : basiliens : 2 €22 – extérieurs : 4 €44

Tranche 4 : basiliens : 2 €42 – extérieurs : 4 €85

Tranche 5 : basiliens : 2 €63 – extérieurs : 5 €25

Tous les tarifs sont disponibles sur le site de la mairie : <https://www.mairie-baisieux.fr/accueils-de-loisirs>

**** CALENDRIER D'INSCRIPTION 2018 ****

Le calendrier d'inscription pour les accueils de loisirs est disponible sur le site de la mairie : <https://www.mairie-baisieux.fr/accueils-de-loisirs>

**** MERCREDIS RECREATIFS 2018_école du Sacré Coeur ****

Pour les enfants scolarisés à l'école du Sacré Cœur, les enfants n'auront pas classe en semaine 19 (du lundi 07 au vendredi 11 mai). Les journées du 07 et 11 mai seront rattrapées les mercredis 04 avril et 23 mai.

Afin d'éviter des erreurs d'inscription aux mercredis récréatifs, nous attirons votre attention sur ces deux dates afin de ne pas les réserver.

**** LES MERCREDIS RECREATIFS 2018 ****

Les mercredis récréatifs reprendront le mercredi 10 janvier.

Sur votre kiosque, il vous faudra procéder à l'inscription de votre enfant sur la période de janvier à juillet 2018, même si sa participation antérieure a été enregistrée. La procédure d'inscription est disponible :

https://www.mairie-baisieux.fr/sites/default/files/fichiers/jeunesse/inscription_kiosque_famille_mercredis_r%C3%A9cr%C3%A9atifs.pdf

Les inscriptions seront possibles à compter du **27 décembre 2017** via votre kiosque famille ou à compter du **02 janvier** en mairie.

Concernant le **mercredi 10 janvier**, vous aurez la possibilité d'inscrire vos enfants jusqu'au 06 janvier à midi.

Attention, sans déclaration de vos revenus le tarif appliqué sera celui de la tranche 5.

Nous vous recommandons de nous les envoyer au plus vite à l'adresse suivante : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr et AVANT TOUT PAIEMENT.

En effet, le remboursement des factures enregistrées ultérieurement en tranche 5 sera impossible.

***** LE PROCHAIN CENTRE DE LOISIRS –hiver février 2018 *****

Le prochain centre de loisirs -petites vacances- se déroulera du 26 février au 09 mars 2018.

Dates d'inscription : **du 10 au 24 janvier 2017.**

Si vous souhaitez inscrire vos enfants en centre de loisirs aux vacances de Noël, nous vous rappelons que vous pouvez vous rapprocher de la commune de Chérengh au 03.20.41.37.19.

***** LE PROCHAIN CLUB ADOS – hiver février 2018 *****

Le prochain club ados se déroulera du 05 au 09 mars 2018.

IL accueille les collégiens scolarisés en classe de 5^{ème} / 4^{ème} et 3^{ème}, du lundi au vendredi de 13 heures à 18 heures et le jeudi soir jusque 22 heures.

Dates d'inscription : **du 10 au 24 janvier 2017.**

***** INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE - année 2018 *****

Les inscriptions à la bibliothèque pour l'année 2018 seront possibles à compter du **27 décembre 2017** via votre kiosque famille ou à compter du **02 janvier** en mairie.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement via votre kiosque famille. (les codes d'accès sont disponibles à l'adresse suivante : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr)

Le tarif :

- du 01 janvier au 31 décembre 2018 : 15 € pour les basiliens et 20 € pour les extérieurs
- du 01 juillet au 31 décembre 2018 : application d'un demi-tarif pour les deux tranches

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime". Baisieux est également présente sur twitter

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

